



### BNP PARIBAS



**Marie-Hélène**  
CHEVALLIER  
06 68 75 89 97



**Samira**  
MOANDA  
06 65 88 66 02



**Alexandre**  
BERTHELOT  
06 98 37 54 31



**Valérie**  
GUEVEL-POUPARD  
07 60 47 28 80



**Isabelle**  
VOLMERINGER  
06 99 26 44 84



**Chantal**  
MARCHAND  
06 99 33 92 51



**Alexandre**  
BOUAT  
06 98 54 83 53



**Patricia**  
SUPARAMY  
06 65 88 39 95

#### Représentant Syndical National



**Pierre RIVIÈRE**  
06 65 64 56 98

#### Représentant Syndical National Adjoint



**Laurent COURRIER**  
06 68 05 69 06

### NEW !

**HOMIRIS arrive**  
(télésurveillance ex-P24)  
Un précontrat = 1 vente

## L'action syndicale répétée de la Cfdt porte ses fruits !

### DES BAISSES D'OBJECTIFS !

- Baisse de l'objectif d'enrôlements Affinités : Quad de déploiement (50) et Quad+1 (60)
- Réduction des attendus pour les Conseillers Proximité ayant une charge d'accueil
- Réduction de 10% des objectifs pour les CRG et CMR (dès Q2 2022)
- Décote de 10% pour un conseiller en Duo Alterné
- **La prise de poste bénéficie maintenant d'une baisse des objectifs (10%) sur le quadrimestre suivant la prise de poste.** Donc 2 quadrimestres permettent aux salariés de prendre leur poste plus progressivement.

### ET EN CAS D'ABSENCE ?

Une absence supérieure à 31 jours implique une proratisation des objectifs individuels et non plus uniquement une proratisation du montant métier.

Absences saisies manuellement par les régions sous le contrôle de BCEF.

### EXIGENCE BANCASSURANCE



**Seuil de déclenchement de 70 % avec une rétroactivité sur le Q1 2022**

En 2021, 45% des salariés ont atteint l'exigence bancassurance, **soit plus d'1 salarié sur 2 pénalisé par cette exigence !**

Pour la CFDT, le retrait de cette mesure demeure la solution permettant de valoriser la performance des collaborateurs dans toutes ses composantes.

### RÉMUNERATION

- Malgré des résultats commerciaux en hausse, le budget MOTIV 2022 reste identique à 2021.
- En 2022, création d'un NPS de niveau territoire : il fera l'objet d'un bonus dans MOTIV
- **NOUVEAU**: Consolidation du montant métier sur le quad de lancement MDS pour les DIA « Affinité », avec effet rétroactif.

## Pour vos élus Cfdt tout n'est pas encore résolu !

La prime « ALEA » (utilisée lors des problèmes d'effectifs ou fermeture forcée d'agence) a été utilisée pour 60% des agences, il ne s'agit plus d'aléa mais de récurrence ! Et les montants sont loin de compenser l'impact sur votre Motiv ! La CFDT demande la mise en place de garantie MOTIV' en lieu et place de cette « prime Aléa ».

### La CFDT a porté d'autres demandes :

- Neutraliser le chargement des OC sur les fonds proximité lors du quad d'embarquement
- Que les règles MOTIV' soient connues dès le démarrage du quad
- **Agence ouverte à 1 personne** // Que la proratisation des objectifs s'applique même avec un « appui du territoire » (autre que CRG / CMR)

La Direction prend tardivement mais enfin en compte certaines problématiques d'animations commerciales, des ambitions MOTIV', de la charge d'accueil, la révision du malus banque assurance, une plus juste proratisation des absences... Nous vérifierons à l'usage que les engagements pris soient tenus.

Nous avons également sollicité une augmentation du budget Motiv'. Les bons résultats de BCEF sont aussi le fruit de vos efforts ! La performance collective doit être mieux récompensée.